

RCS : EPINAL  
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 50029  
Numéro SIREN : 505 780 296  
Nom ou dénomination : EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2022 sous le numéro de dépôt 3464

# Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes sociaux au  
31 décembre 2021

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF en K€	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets, licences, marques	2	4
Immobilisations incorporelles en cours		
Immobilisations corporelles		
Terrains	3 901	3 907
Constructions	8 698	9 397
Autres immobilisations corporelles	8	21
Immobilisations corporelles en cours	-	-
Immobilisations financières		
Participations	312 570	312 570
Créances rattachées à des participations	19 008	10 938
Prêts	51 453	58 706
Autres immobilisations financières	507	507
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>396 147</b>	<b>396 050</b>
Stocks	198	198
Avances et acomptes versés sur commandes	20	15
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 818	1 710
Autres créances	45 278	45 453
Charges constatées d'avance	151	138
Disponibilités	93 393	99 017
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>140 858</b>	<b>146 531</b>
Ecarts de conversion actif	28	22
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>537 033</b>	<b>542 603</b>

  

PASSIF en K€	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	4 526	4 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 566	162 566
Ecarts de réévaluation	485	485
Réserves		
Réserve légale	453	453
Autres réserves	122 643	123 709
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice - bénéfice</b>	<b>2 675</b>	<b>2 328</b>
Provisions réglementées	1 966	1 878
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>295 314</b>	<b>295 945</b>
Provisions		
Pour risques	28	22
Pour charges	341	331
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>369</b>	<b>353</b>
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	122 167	141 641
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310	252
Dettes fiscales et sociales	3 385	938
Autres dettes	115 445	103 445
Produits constatés d'avance	43	29
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>241 350</b>	<b>246 305</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>537 033</b>	<b>542 603</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT en K€</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Chiffre d'affaires	1 531	1 575
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 840	6 029
Autres produits	508	487
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 879</b>	<b>8 091</b>
Achats et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 683	1 732
Impôts, taxes et versements assimilés	228	414
Salaires et traitements	3 453	3 348
Charges sociales	1 335	1 245
Dotations aux amortissements sur immobilisations	720	706
Dotations aux provisions	27	74
Autres charges	149	126
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 595</b>	<b>7 645</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>284</b>	<b>446</b>
Produits financiers de participations	4 465	4 630
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	547	614
Autres intérêts et produits assimilés	694	672
Reprises sur provisions, transferts de charges	22	5 052
Différences positives de change	330	119
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 058</b>	<b>11 087</b>
Dotations aux amortissements et provisions	28	8 022
Intérêts et charges assimilées	945	1 060
Différences négatives de change		507
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>973</b>	<b>9 589</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 085</b>	<b>1 498</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>5 369</b>	<b>1 944</b>
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, transferts de charges	58	45
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>58</b>	<b>45</b>
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	146	150
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>146</b>	<b>150</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-88</b>	<b>-105</b>
Impôts sur les bénéfices	2 606	-489
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 675</b>	<b>2 328</b>

# ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

## 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont :

- le total du bilan s'élève à 537 032 531 €
- le résultat net s'élève à 2 674 819,35 €

### 1.1. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers sont établis en conformité avec le règlement 2014-03 de l'ANC et suivants relatifs au plan comptable général.

### 1.2. Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

### 1.3. Changements de méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La mise à jour de la recommandation ANC n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires est sans effet rétrospectif dans les comptes de la société.

### 1.4. Faits marquants de l'exercice

Il n'y a pas de fait méritant une information particulière.

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1. Immobilisations**

#### **2.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

*Evaluation :*

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires) ou à leur coût de production.

*Amortissements :*

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable d'utilisation, pour chaque composant, sur les bases suivantes :

<input type="checkbox"/> Logiciels	1 à 3 ans
<input type="checkbox"/> Constructions	25 à 40 ans
<input type="checkbox"/> Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
<input type="checkbox"/> Matériel de bureau & informatique	3 à 10 ans

La différence entre les amortissements fiscaux et économiques est portée en amortissements dérogatoires.

*Dépréciations :*

A chaque clôture, la société apprécie la valeur de ces immobilisations, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **2.1.2 Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée par référence à la juste valeur des capitaux propres évaluée à partir des flux de trésorerie actualisés et de l'endettement net. Il est tenu compte des perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, auquel cas des données consolidées peuvent être intégrées dans l'évaluation.

### **2.2. Stocks**

Est retenu en stock l'achat effectué en 1997 de bois résineux sur pied.

### **2.3. Créances et dettes**

*Evaluation & dépréciation :*

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation de créances est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

*Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

Elles sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice.

Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actifs ou passifs. Les écarts de conversion actifs font l'objet de provisions pour pertes de change.

## **2.4. Trésorerie**

*Trésorerie court terme :*

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine. Ils sont rémunérés à un taux fixe déterminé au moment de l'émission, ont une échéance fixe et une durée maximale de 365 jours.

A la clôture de l'exercice, le montant émis était de 50 000 K€ sur un plafond d'encours autorisé de 125 000 K€.

*Lignes de tirage :*

Elles sont négociées auprès de plusieurs banques pour un montant total de 145 000 K€ et couvrent des échéances d'une durée maximale de cinq ans. Les tirages ont une durée comprise entre dix jours et douze mois, sans utilisation à la clôture de l'exercice 2021.

*Valeurs mobilières de placement :*

Les valeurs mobilières de placement sont des actifs détenus à des fins de transaction. La valeur au bilan, soit 6 502 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2021. La valeur comptable est égale à la juste valeur.

## **2.5. Amortissements dérogatoires**

Les amortissements dérogatoires constatés correspondent à la différence entre l'amortissement déterminé selon les usages fiscaux et l'amortissement calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 1 966 K€ à la clôture.

## **2.6. Provisions pour risques et charges**

### **2.6.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite**

La méthode de calcul de la provision est la méthode des unités de crédit projetées avec application de la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée dont l'effet n'est pas significatif. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de marché des TMO fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le calcul repose sur les principales hypothèses suivantes :

- probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- montant des indemnités à percevoir en fonction de la convention collective « Cartonnage »
- âge de départ à la retraite : de 60 à 67 ans selon l'année de naissance et le statut du salarié
- taux de charges sociales : 45 %
- taux d'actualisation : 0,25 %

Le montant de l'engagement de retraite, charges sociales comprises, est provisionné en totalité à la clôture et s'élève à 341 K€.

## 2.6.2 Autres provisions

Les autres provisions comptabilisées correspondent aux pertes de change liées aux écarts de conversion pour 28 K€.

# 3. AUTRES INFORMATIONS

## 3.1. Société consolidant les comptes de la société

Exacompta Clairefontaine est détenue à 80,46 % par les Ets Charles NUSSE, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 603 248 € – 138 Quai de Jemmapes 75010 PARIS.

## 3.2. Effectif

L'effectif moyen de la société mère est de 36 personnes en 2021 (1 cadre administratif et 35 commerciaux).

## 3.3. Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été conclue avec toutes les sociétés françaises, hors la société Fizzer détenue à 60 %. Cette convention est reconductible d'année en année par tacite reconduction.

La société mère du groupe fiscal est la société Exacompta Clairefontaine.

La charge d'impôt comptabilisée correspond à celle qui aurait été supportée en l'absence d'intégration fiscale, sous réserve des dispositions suivantes :

- absence de limitation du bénéfice d'imputation des déficits reportables en avant
- remboursement des crédits d'impôts non imputés par la société, dès lors que ces crédits d'impôts ont pu être imputés par la société mère

Les économies d'impôts réalisées par la société mère sont rétrocédées aux filiales lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires et peuvent imputer leurs propres déficits.

La charge d'impôt liée à l'intégration fiscale s'élève à 2 395 K€ en 2021.

## 3.4. Rémunérations des organes d'administration et de direction

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés par la société.

Le montant total des jetons de présence partagés par les administrateurs s'élève à 91 K€ en 2021, dans le cadre de la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2019.

## 3.5. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction d'importance significative concernant les parties liées n'a été conclue à des conditions différentes de celles du marché.

## 3.6. Engagements hors bilan

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA et Photoweb) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire au bénéfice de la société Exeltium pour toutes les obligations de paiement au titre des achats de blocs d'énergie électrique souscrits par Papeteries de Clairefontaine.

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Au 1 <sup>er</sup> janvier	1 131 480	4 €
Au 31 décembre	1 131 480	4 €

### Variation des capitaux propres (en K€)

<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>	<b>295 945</b>
Dividendes distribués	-3 394
Variation des provisions réglementées	+88
Résultat de l'exercice 2021	2 675
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	<b>295 314</b>

### Variation des immobilisations brutes

en K€	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences	260				260
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>260</b>				<b>260</b>
Terrains	3 929				3 929
Constructions et aménagements	25 038				25 038
Autres immobilisations corporelles	140	1			141
Immobilisations corporelles en cours	-				-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 107</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29 108</b>
Participations	352 570				352 570
Créances rattachées à des participations	10 938	8 770	700		19 008
Prêts	58 706		7 253		51 453
Autres immobilisations financières	507				507
<b>Immobilisations financières</b>	<b>422 721</b>	<b>8 770</b>	<b>7 953</b>		<b>423 538</b>

### Variation des amortissements sur immobilisations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises et sorties	Montants à la clôture
Concessions, brevets, licences	256	2		258
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>256</b>	<b>2</b>		<b>258</b>
Terrains	22	6		28
Constructions et aménagements	15 641	699		16 340
Autres immobilisations corporelles	119	14		133
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>15 782</b>	<b>719</b>		<b>16 501</b>

## Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales	Capital social et capitaux propres	% détenu	Titres valeur brute valeur nette	Prêts	Dividendes encaissés
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE 88480 Etival Clairefontaine SIREN n° 402 965 297	91 200 204 545	100 %	103 001 103 001		2 394
EXACOMPTA 75010 Paris SIREN n° 702 047 564	2 160 92 853	100 %	115 693 95 693	25 861	852
AFA 75010 Paris SIREN n° 582 090 452	1 440 40 066	100 %	49 633 29 633		
CLAIREFONTAINE RHODIA 68490 Ottmarsheim SIREN n° 339 956 781	22 500 38 593	100 %	40 912 40 912	24 842	780
PHOTOWEB 38120 Saint-Egrève SIREN n° 428 083 703	40 20 317	100 %	43 320 43 330		439
<b>Participations</b>					
Coopérative forestière FORÊTS & BOIS DE L'EST	variable	non significatif	3 3		

## Variation des provisions et dépréciations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Montants à la clôture
Amortissements dérogatoires	1 878	146	58		1 966
<b>Provisions réglementées</b>	<b>1 878</b>	<b>146</b>	<b>58</b>		<b>1 966</b>
Pertes de change	22	28		22	28
Pensions et obligations similaires	331	27		17	341
Autres charges					
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>353</b>	<b>55</b>		<b>39</b>	<b>369</b>
Titres de participation	40 000				40 000
<b>Dépréciations</b>	<b>40 000</b>				<b>40 000</b>

<b>Dotations et reprises</b>		
○ exploitation	27	17
○ financières	28	22
○ exceptionnelles	146	58
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>97</b>

## Echéancier des créances

Echéances des créances - en K€	Montants bruts	- de 1 an	+ de 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	19 008		19 008
Prêts	51 453	6 926	44 527
Autres immobilisations financières	507		507
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients	1 818	1 818	
Personnel et comptes rattachés	9	9	
Impôts sur les bénéfices	-	-	
Taxe sur la valeur ajoutée	17	17	
Groupe et associés	45 246	45 246	
Autres créances	6	6	
Charges constatées d'avance	151	151	
<b>Total général</b>	<b>118 215</b>	<b>54 173</b>	<b>64 042</b>

## Echéancier des dettes

Echéances des dettes - en K€	Montants bruts	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts et dettes – Ets de crédit	122 167	65 911	39 943	16 313
Fournisseurs et comptes rattachés	310	310		
Personnel et comptes rattachés	486	486		
Organismes sociaux	368	368		
Impôts sur les bénéfices	2 380	2 380		
Taxe sur la valeur ajoutée	102	102		
Autres impôts, taxes et assimilés	49	49		
Groupe et associés	114 799	114 799		
Autres dettes	646	646		
Produits constatés d'avance	43	43		
<b>Total général</b>	<b>241 350</b>	<b>185 094</b>	<b>39 943</b>	<b>16 313</b>

## Détail des charges & produits constatés d'avance

en K€	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Opérations d'exploitation	119	
Opérations financières	32	43
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>43</b>

### Détail des charges à payer & produits à recevoir

en K€	Charges à payer	Produits à recevoir
Factures non parvenues // à établir	129	108
Dettes // créances fiscales & sociales	512	-
Opérations financières	19	511
<b>Total</b>	<b>660</b>	<b>619</b>

### Détail des transferts de charges

en K€	Transferts de charges
Transferts de charges externes	1 136
Transferts de charges de personnel	4 562
Transferts de charges impôts & taxes	125
<b>Total</b>	<b>5 823</b>

### Produits et charges exceptionnels

en K€	31/12/2021	31/12/2020
Cession des immobilisations corporelles	-	-
Reprise d'amortissements dérogatoires	58	45
Autres produits	-	-
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>58</b>	<b>45</b>
Cession des immobilisations corporelles	-	-
Dotation aux amortissements dérogatoires	146	150
Autres charges	-	-
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>146</b>	<b>150</b>

### Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition - en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	5 369	234	5 135
Résultat exceptionnel	-88	-23	-65
Charge d'impôt			
• charge d'intégration fiscale		2 395	-2 395
• autres effets d'impôt		-	-
<b>Total général</b>	<b>5 281</b>	<b>2 606</b>	<b>2 675</b>

### Situation fiscale différée et latente

en K€ (au taux d'IS de 25 %)	Montant
<i>Impôt sur :</i>	
Amortissements dérogatoires	492
<b>Total des accroissements</b>	<b>492</b>
<i>Impôt payé d'avance sur :</i>	
Congés payés	63
Autres	85
<b>Total des allègements</b>	<b>148</b>
<b>Situation fiscale différée nette</b>	<b>344</b>

Déficits reportables	0
<b>Situation fiscale latente nette</b>	<b>0</b>

**EXACOMPTA CLAIREFONTAINE  
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 4 525 920 €EUROS  
ETIVAL CLAIREFONTAINE (88480)**



\*\*\*\*\*

**R.C.S. EPINAL n° B 505 780 296  
N° SIRET 505 780 296 0016**

\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 31 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le trente et un mai à quinze heures,

Les actionnaires d'Exacompta Clairefontaine, société anonyme au capital de 4 525 920 euros dont le siège social est à Etival Clairefontaine, se sont réunis sur convocation du conseil d'administration en Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée à leur entrée par les actionnaires présents.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur François NUSSE, Président du conseil d'administration, préside la séance.

Les deux plus forts actionnaires sont appelés comme scrutateurs : Monsieur Dominique Paulhac représentant LG Invest (89 626 actions représentant 89 626 droits de vote) et Monsieur Maurice Caquel (270 actions représentant 540 droits de vote) acceptent cette fonction.

Après la composition du bureau, Monsieur le Président communique à l'assemblée la feuille de présence qui constate que 158 actionnaires représentant 1 031 605 actions sur 1 131 480 actions composant le capital social sont présents, représentés ou ont exprimé leur vote par correspondance. Il constate que l'Assemblée réunit le quorum imposé par la loi et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau, pour être mis à la disposition des actionnaires :

- ✓ Un exemplaire des journaux d'annonces légales concernant l'avis de convocation :
  - LE BALO n°49 du 25 avril 2022
  - Les Annonces des Hautes Vosges n°3050 du 12 mai 2022
- ✓ La feuille de présence à l'Assemblée
- ✓ Les formulaires de vote par correspondance ou par procuration.

- ✓ Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 2021.
- ✓ Les rapports du Conseil d'Administration : de gestion et sur le gouvernement d'entreprise
- ✓ Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, les comptes consolidés et sur les conventions réglementées.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les comptes annuels et consolidés, le rapport de gestion du Conseil d'administration et les rapports des Commissaires aux comptes ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée.

Monsieur le Président donne alors lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport du conseil d'administration sur les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2021 ;
- Rapport du conseil d'administration sur les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2021 ;
- Rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapports des commissaires aux comptes
- Approbation des comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Mandats des administrateurs.

*Puis Monsieur François NUSSE procède à la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que du rapport sur le gouvernement d'entreprise.*

\*\*\*\*\*

*Le Président donne ensuite la parole aux commissaires aux comptes pour la lecture de leurs rapports.*

\*\*\*\*\*

*Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :*

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu le conseil d'administration et les commissaires aux comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2021.

*Cette résolution est adoptée (abstention de 74 voix).*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu le conseil d'administration et les commissaires aux comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2021.

*Cette résolution est adoptée (abstention de 74 voix).*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide, sur la proposition du conseil d'administration, de répartir et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2021 .....	2 674 819,35 €
Prélèvement sur autres réserves .....	<u>1 489 027,05 €</u>
Total	4 163 846,40 €
Affecté à titre de :	
Premier dividende .....	226 296,00 €
Second dividende .....	<u>3 937 550,40 €</u>
Total des dividendes	4 163 846,40 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 3,68 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende</b>	<b>Nombre d'actions</b>
<b>2018</b>	2,70	1 131 480
<b>2019</b>	3,00	1 131 480
<b>2020</b>	3,00	1 131 480

*Cette résolution est adoptée.*



#### **QUATRIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'assemblée générale prend acte de l'absence sur l'exercice 2021 d'opérations relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

*Cette résolution est adoptée (461 voix contre).*

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale statuant sur la proposition du conseil d'administration renouvelle Monsieur Frédéric NUSSE, demeurant 105 rue de Lille à Paris 7<sup>ème</sup>, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2027.

*Cette résolution est adoptée (23 voix contre - abstention de 1 074 voix).*

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale statuant sur la proposition du conseil d'administration renouvelle Monsieur Guillaume NUSSE, demeurant Hausleberg 1 à Oberried (Allemagne), comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2027.

*Cette résolution est adoptée (433 voix contre - abstention de 134 voix).*

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale statuant sur la proposition du conseil d'administration renouvelle Monsieur Jérôme NUSSE, demeurant 105 rue de Lille à Paris 7<sup>ème</sup>, comme administrateur de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2027.

*Cette résolution est adoptée (123 voix contre - abstention de 134 voix).*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président

Les Scrutateurs

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 MAI 2022

Mesdames, Messieurs,

### 1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Produits d'exploitation	7 880	8 091
Résultat d'exploitation	284	446
Résultat financier	5 085	1 498
Résultat net	2 675	2 328

La société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, holding, est une entité au service des sociétés du groupe dont elle gère la force de vente et certains biens immobiliers.

Par ailleurs, elle prend en charge sa gestion financière, la fonction de consolidation, le juridique et le fiscal, la communication et les relations avec les actionnaires. Elle coordonne les actions en matière de certification environnementale.

Depuis janvier 2003, les filiales versent à EXACOMPTA CLAIREFONTAINE une redevance égale à 0,2 % de leur valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA et Photoweb) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Le montant des charges fiscalement non déductibles s'élève à 19 629 €.

## RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920
Nombre d'actions ordinaires	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 531 218	1 574 860	1 248 997	1 192 493	1 278 105
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	6 078 290	5 619 746	6 520 151	5 072 573	4 260 995
Impôts sur les bénéficiaires	2 606 179	-489 242	943 463	-903 725	825 352
Dotations nettes aux amortissements et provisions	824 492	3 781 049	645 751	488 883	12 666 797
Résultat net	2 674 819	2 327 939	4 930 937	5 487 415	-9 231 154
Résultat distribué	*4 163 846	3 394 440	3 394 440	3 054 996	3 054 996
<b>RESULTAT PAR ACTIONS</b>					
Résultat après impôt, participation et avant dotations aux amortissements et provisions	3,09	5,40	4,93	5,28	3,04
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	2,36	2,06	4,36	4,85	-8,16
Dividende attribué	*3,68	3,00	3,00	2,70	2,70
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	36	37	40	41	44
Masse salariale	3 453 317	3 348 232	3 704 075	3 710 118	3 793 875
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 334 748	1 244 552	1 413 392	1 478 584	1 503 407

\* Dividende proposé

## FACTURES REÇUES ET EMISES NON REGLEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU

	Factures reçues					Factures émises				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total
	(A) - Tranches de retard de paiement									
Nombre de factures concernées					5					5
Montant total des factures concernées en € TTC	9 915	-	-	18 401	28 316	30 560	-	-	5 517	36 077
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,6 %			1,3 %	1,9 %					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice						1,5 %			0,3 %	1,8 %
	(B) - Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées									
Nombre des factures exclues	Néant					Néant				
Montant total des factures exclues en € TTC	Néant					Néant				
	(C) - Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - art. L.441-6 ou art. L.443-1 du Code de commerce)									
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					Délais contractuels				

## INFORMATIONS SUR LE TITRE ET ACTIONNARIAT

Le titre cotait 95 € le 4 janvier 2021 et termine l'année à 94,5 € (-0,5 %). Le nombre de titres échangés durant l'exercice est de 25 488 sur le marché Euronext et 87 645 de gré à gré.

Il n'existe aucun programme de rachat d'actions et il n'y a pas d'actionnariat salarié dans la société mère.

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions, sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Notre actionnaire principal, les Ets Charles NUSSE, possède 910 395 actions à droit de vote double, soit 80,46 % du capital au 31 décembre 2021.

Le 21 septembre 2021, La Financière de l'Echiquier a franchi à la baisse le seuil de 5 % en capital. A la même date, LG Invest a franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital, déclaration publiée par l'AMF le 28 septembre 2021.

## 2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE ECOULE

### 2.1 RESULTAT

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Produit des activités ordinaires	726 789	689 597
Résultat opérationnel	30 417	14 727
Résultat net avant IS	29 631	12 837
Résultat net après IS	21 463	11 613
Dont part des minoritaires	786	-702
Part du groupe	20 677	12 315

Le résultat net après IS publié en 2020 était de 11 574 K€. La modification provient d'une décision de l'IFRIC IC portant sur le calcul des engagements de retraite dont l'impact est comptabilisé de manière rétroactive.

Un écart d'acquisition avait été déprécié pour 2 000 K€ dans les comptes consolidés de l'exercice 2020. Aucune dépréciation de goodwill n'a été enregistrée dans les comptes de l'exercice 2021.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021 le Groupe a pris le contrôle des sociétés sœur Loca Pub Imprimerie et CCB Création qui ont été absorbées au 31 décembre 2021. Le goodwill global de l'opération s'élève à 3,1 M€.

En 2021, la marge brute d'autofinancement du groupe Exacompta Clairefontaine s'élève à 69 058 K€ contre 55 231 K€ en 2020 (corrigée de l'effet rétroactif IFRIC), et l'EBITDA – *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization* – à 75 942 K€, contre et 62 826 K€.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe avec Etablissements Charles NUSSE qui fournit conseil et assistance aux sociétés du groupe. Les prestations délivrées sont rémunérées par une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de chaque société de l'exercice précédent.

## 2.2 SECTEURS D'ACTIVITES

### Papier

Les prix de la pâte marchande ont bondi d'environ 400 €/tonne au premier semestre 2021 (source RISI) alors que la capacité européenne de production de papiers d'impression et d'écriture avait été réduite. L'inquiétude des clients du fait de ces deux phénomènes a engendré un excès de commandes perturbant le planning des machines. Au total, les livraisons en Europe de l'Ouest de ces papiers ont augmenté de 9 % sur 2020 mais restent en retrait de 7 % sur celles de 2019.

Notre propre production est en hausse de 1,7 % à 235 milliers de tonnes de papiers bobinés. Le tonnage vendu a augmenté de 10,5 %. Le résultat de l'exercice 2021 a été obtenu grâce à cette bonne activité et à la résorption de nos stocks de pâtes et de papiers qui étaient en excédent à la fin de 2020.

### Transformation

Le marché des articles de papeterie en France s'est effrité de 0,4 % en moyenne pour le « Papier Façonné » et 0,7 % pour le « Classement » (source GFK). Des difficultés d'approvisionnement et de très grandes variations de coûts ont marqué ce secteur ; pour certaines matières comme le carton gris, le prix a pratiquement doublé.

Nos tarifs ont peu évolué, la rentrée des classes 2021 s'est faite sensiblement aux mêmes conditions que celle de 2020. Nos différents départements ont eu globalement une bonne activité et des résultats variables suivant les familles de produits.

## 2.3 SITUATION FINANCIERE

### 2.3.1 Endettement

Au 31 décembre 2021, pour un chiffre d'affaires de 726 789 K€, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 264 132 K€ dont 44 943 K€ de dette financière induite par l'activation des contrats de location. Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 445 165 K€.

Le Groupe a négocié des lignes de crédit complémentaires avec ses partenaires bancaires pour un total de 21 M€. A la clôture de l'exercice, le montant des billets de trésorerie émis était de 50 000 K€ sur un programme d'émission de 125 000 K€.

Le Groupe disposait d'une trésorerie brute de 192 840 K€ au 31 décembre 2021 et affichait un endettement net de 71 292 K€.

Hors la dette financière technique due à l'application de la norme IFRS 16, le niveau d'endettement net s'élève à 26 349 K€ au 31 décembre 2021 contre 43 340 K€ au 31 décembre 2020.

### 2.3.2 Instruments financiers

Le Groupe ne détient plus d'instruments de couverture de taux. En raison de taux fixes actuellement bas, il n'a pas été jugé opportun de recourir à de nouveaux instruments financiers dérivés.

Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

## 2.4 GESTION DES RISQUES

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques majeurs hormis ceux présentés ci-après.

### 2.4.1 Risques liés à l'activité économique

- Baisse tendancielle de la consommation de papiers d'impression et d'articles de papeterie

Provoquée principalement par la concurrence du numérique, cette baisse affecte tous les pays développés. En France les chiffres de l'ADEME sur la période 2009-2020 donnent une réduction moyenne annuelle de 4 % pour les ramettes, de 8 % pour les enveloppes et 2 % pour les articles de papeterie.

L'Europe forme un marché relativement autarcique pour ces produits, marché dominé par de grands groupes industriels en ce qui concerne la production de papiers. Pour équilibrer l'offre avec la demande, de nombreuses machines à papier d'impression ont été soit arrêtées, soit reconverties vers ceux destinés à l'emballage.

Le marché de la pâte à papier marchande, dont la monnaie de référence est l'USD, est mondial. Certains acteurs ont été amenés à décaler ou abandonner des projets d'investissement pour tenir compte de la réduction de consommation des papiers d'impression.

- Une consommation de nos produits en évolution

La consommation de papiers de bureau et d'articles de classement n'est pas revenue au niveau de 2019. Certaines spécialités comme la correspondance festive ou les photos numériques sont encore très touchées. A l'inverse, la demande en papiers, cartes et plastiques recyclés est très forte. Les familles d'articles de papeterie sont également affectées différemment selon leur destination, professionnelle ou non.

Nos principaux clients souhaitent promouvoir une économie circulaire et diminuer l'empreinte carbone de leur propre activité. Cela conduit au développement de l'offre de produits recyclés mais engendre de nouvelles contraintes réglementaires ainsi qu'une augmentation des coûts.

- Un bond des prix de référence des matières premières et de l'énergie en 2021

Ils passent notamment pour la pâte d'eucalyptus de 600 à 960 €/t (source RISI), pour l'indice du gaz de 80 à 130 (source INSEE), pour le MWh électrique de base de 40 à 100 € (source EEX). D'autres matières comme le carton gris et le vélin écolier sont en très forte augmentation, de 50 à 100 %, sans visibilité sur les évolutions futures.

- Les soubresauts de l'épidémie de Covid 19

Grâce aux mesures de prévention qui avaient été prises dès 2020 puis aux progrès de la vaccination, il n'y a pas eu en France de confinement généralisé en 2021. Mais, au fur et à mesure des vagues de cette épidémie et de l'évolution de ses variants, les pouvoirs publics ont été amenés à réglementer les déplacements, à instaurer le contrôle vaccinal, limiter l'ouverture de lieux au public et développer le recours au télétravail.

Le groupe a su maintenir globalement ses activités mais l'analyse des performances est complexe entre les effets sanitaires, la situation macro-économique et celle du secteur.

## 2.4.2 Risques financiers

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. Il reste cependant exposé à certains risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de ses activités.

La gestion du risque est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie par la Direction générale.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un tiers viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

#### → Créances clients et autres débiteurs

Notre risque de crédit est toujours réparti sur un grand nombre de clients même s'il y a une concentration des distributeurs de nos produits. Le risque de défaillance par secteur d'activité et par pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans influence significative sur le niveau de ce risque.

Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

Les clients qui ne satisfont pas aux exigences en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le groupe que dans le cadre de paiements d'avance. Le risque de crédit est également limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

#### → Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides.

Les contreparties étant des banques de premier ordre, le Groupe ne s'attend pas à ce que certaines fassent défaut.

### Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à sa réputation.

A cet effet, des financements à court terme (échéances de moins d'un an) sont mis en place pouvant être assurés par des billets de trésorerie rémunérés à taux fixe.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes de tirage couvrant les échéances à moyen terme pouvant se substituer ou venir en complément des émissions de billets de trésorerie. Les covenants associés sont respectés.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

### Risque de change et de prix

Le Groupe exerce ses activités à l'international. Les risques liés aux transactions commerciales, libellées dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, concernent principalement les achats de matières premières libellés en USD. Pour gérer ce risque de change, le Groupe peut se servir de contrats d'options pour couvrir des transactions futures anticipées dans cette devise.

### 2.4.3 Risques liés aux procédures, contrôles fiscaux et litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il serait menacé, susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### 2.4.4 Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Aucun texte réglementaire ne définit les constituants du changement climatique, les critères matériels de mesure, l'horizon temporel ou les valeurs associées. Le risque financier lié aux effets du changement climatique ne peut donc être évalué objectivement. Cependant, le Groupe n'anticipe aucun risque financier majeur à court ou moyen terme, directement lié à l'augmentation des températures moyennes mondiales, à l'élévation du niveau des océans ou à la modification de la biodiversité.

Trois filiales papetières du Groupe sont soumises à la réglementation Européenne portant sur les émissions de gaz à effet de serre. La quatrième phase du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) couvre la période 2021-2030.

Le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour la période 2021-2025 a été fixé par arrêté le 10 décembre 2021. Il s'élève à 57 919 tonnes par an soit une baisse de près de 7 % par rapport à 2020.

La Déclaration de performance extra-financière présente la politique environnementale du Groupe. Elle détaille notamment les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et les mesures prises pour réduire l'empreinte environnementale issue de ses activités.

## 2.5 PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

### 2.5.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne se définit comme un processus mis en œuvre à la fois par le conseil d'administration, la Direction Générale et le personnel d'un groupe destiné à donner une assurance raisonnable concernant la réalisation d'objectifs dans les domaines suivants :

- efficacité et efficience des opérations
- fiabilité de l'information comptable et financière
- conformité aux lois et règlements en vigueur

Le contrôle interne consiste en l'ensemble des méthodes que le management a mis en œuvre pour donner une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs et prévenir la survenance d'événements préjudiciables.

### 2.5.2 Finalités et limites

Le contrôle interne assure une maîtrise des opérations de l'entreprise et la protège contre différents types de risques, notamment :

- les irrégularités et les fraudes, y compris informatiques
- l'omission ou l'inexactitude significative dans le traitement des informations, et par là même dans les états financiers
- le non-respect des obligations légales et contractuelles de l'entreprise
- la destruction, la dégradation ou la disparition des actifs, la mauvaise évaluation du patrimoine

Un système de contrôle interne, aussi bon soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise, tant par la limite inhérente à tout processus mis en œuvre par des êtres humains que par les contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte.

Le groupe s'appuie sur quatre types d'informations comptables et financières pour assurer son pilotage :

- les comptes annuels et semestriels, sociaux et consolidés
- les comptes trimestriels (mars et septembre – non publiés)
- les comptes prévisionnels (non publiés)

### 2.5.3 Les procédures relatives au traitement de l'information comptable et financière

Le recensement systématique des risques est la première étape du contrôle interne. La cartographie des risques du groupe ne présente pas de particularités très spécifiques, les principaux enjeux sont les suivants :

- maîtrise des achats de matières premières
- risque environnemental
- protection des actifs et des sites industriels
- contrôle de l'utilisation des instruments financiers et couverture du risque de change

Les procédures en matière comptable et financière qui s'appliquent aux différentes sociétés du groupe peuvent être synthétiquement décrites :

- établissement de comptes prévisionnels
- suivi budgétaire
- suivi du chiffre d'affaires intra-groupe
- rapprochements comptables intra-groupe
- suivi des soldes intermédiaires de gestion mensuels et cumulés
- situation de trésorerie mensuelle et cumulée
- composition et performance du portefeuille de placements
- suivi mensuel des engagements financiers court et moyen terme des filiales avec transmission et contrôle des besoins en fonds de roulement d'exploitation

Le contrôle interne en matière d'instruments financiers fait l'objet d'un contrôle spécifique par la Direction Générale, aussi bien en ce qui concerne les types d'instruments utilisés que les niveaux de risques maximaux encourus qui sont mesurés quotidiennement.

Ces instruments financiers (contrats ou options) constituent une opération permettant de réduire le risque de variation de valeur d'un élément de l'actif ou du passif, ou d'une transaction future non encore matérialisée avec lesquels ils sont corrélés, ou bien encore d'un engagement futur.

Le Groupe n'a pas organisé de service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte (tant en son sein qu'au sein des sociétés qu'il contrôle).

Les opérations concourant à l'exercice des activités sociales du Groupe comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées, sans nécessairement une formalisation des procédures appliquées, par la Direction Générale ou ses délégués ou ses mandataires, avec pour objectif général de respecter ou faire respecter les lois, règlements et normes en vigueur et de mettre tout en œuvre pour éviter la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité du Groupe.

Pour le traitement de l'information comptable et financière, le Groupe et ses filiales utilisent notamment les systèmes suivants :

- SAP, Navision, Sage (comptabilité & finances)
- Uloa (gestion fiscale)
- Talentia Consolidation et Intercompany (consolidation)
- Zadig (gestion du personnel)

### **3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Le conflit en Ukraine n'a pas d'impact direct significatif sur nos approvisionnements et nos ventes mais ouvre une période d'incertitude sur la fourniture en volume et le prix du gaz. Nous n'avons pas d'implantation en Russie.

### **4. PERSPECTIVES**

Nos résultats de 2022 ne bénéficieront pas de résorptions de stocks et subiront totalement les augmentations de prix sur les matières premières auxquelles s'ajouteront celles sur l'énergie dont les prix explosent pour la part non couverte pas des contrats préalablement négociés.

La hausse de nos prix de ventes est absolument nécessaire alors que la demande pour nos produits est toujours très soutenue.

Dans le contexte actuel, il est difficile de donner une prévision des résultats de l'exercice 2022.

### **5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les sociétés papetières travaillent en permanence à des solutions techniques pour certaines gammes ou demandes clients, via des laboratoires internes ou externes et essais machines. Ces travaux de perfectionnement technique, d'amélioration des qualités de papier ne procèdent pas de développements innovants destinés à aboutir à de nouveaux procédés papetiers ou de mise sur le marché de produits totalement nouveaux. Nos laboratoires sont dédiés essentiellement aux tests de qualité des produits fabriqués, à l'analyse de substitution de catégories de fibres et de faisabilité technique.

Les sociétés du secteur transformation modifient régulièrement le design de produits et de nouveaux articles se créent en permanence. Ceux-ci n'entrent pas dans des programmes spécifiques et nécessitent en général peu de développements particuliers.

Un atelier est dédié à la mise au point d'équipements spécifiques qui n'existent pas sur le marché et à destination exclusif du Groupe.

### **6. INFORMATIONS SOCIALES**

L'effectif total du Groupe Exacompta Clairefontaine était de 3 549 personnes au 31 décembre 2021. Les sociétés françaises appliquent à titre principal la convention collective de la production des papiers cartons et celluloses, ou celle du cartonnage.

Le Comité de groupe a été réuni le 30 juin 2021 pour commenter l'activité et les perspectives économiques et sociales de l'exercice.

### **7. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE**

Les informations requises à l'article L225-102-1 du Code de commerce font l'objet d'un document spécifique intitulé « Déclaration de performance extra-financière » qui fait partie intégrante du présent rapport de gestion.

Il comprend notamment des informations sur la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

## 8. PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

### 8.1 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 2021 .....	2 674 819,35 €
Prélèvement sur autres réserves .....	<u>1 489 027,05 €</u>
Total	4 163 846,40 €
Affecté à titre de :	
Premier dividende .....	226 296,00 €
Second dividende .....	<u>3 937 550,40 €</u>
Total des dividendes	4 163 846,40 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 3,68 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
<b>2018</b>	2,70	1 131 480
<b>2019</b>	3,00	1 131 480
<b>2020</b>	3,00	1 131 480

### 8.2 ADMINISTRATEURS

Votre Conseil vous propose de renouveler, par résolution distincte, les mandats d'administrateur suivants :

- de Monsieur Frédéric NUSSE demeurant 105 rue de Lille à Paris 7<sup>ème</sup> ;
- de Monsieur Guillaume NUSSE demeurant Hausleberg 1 à Oberried (Allemagne) ;
- de Monsieur Jérôme NUSSE demeurant 105 rue de Lille à Paris 7<sup>ème</sup>

Ces mandats, valables pour une période de 6 ans, prendront fin à l'issue de l'assemblée générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2027.

**ADVOLIS**

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, avenue de l'Opéra  
75002 PARIS

**BATT AUDIT**

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale Est  
58, boulevard d'Austrasie  
54000 NANCY

**EXACOMPTA CLAIREFONTAINE**

Société anonyme au capital de 4 525 920 euros  
Siège social : 19 rue de l'Abbaye – 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE  
RCS Epinal 505 780 296

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



**ADVOLIS**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, avenue de l'Opéra  
75002 PARIS

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale Est  
58, boulevard d'Austrasie  
54000 NANCY

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE,

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**2. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### ***Evaluation des titres de participation***

Les titres de participation et les créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 331 m€ sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire.

Comme indiqué dans la note 2.1.2 de l'annexe, la valeur d'inventaire est appréciée par référence à la juste valeur des capitaux propres évaluée à partir des flux de trésorerie actualisés et de l'endettement net. Il est tenu compte des perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales auquel cas des données consolidées peuvent être intégrées dans l'évaluation.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres, reposant notamment sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations et requiert l'exercice du jugement de la direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées. Nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **3. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

*Rapport sur le gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

*Autres informations : Prises de participation et de contrôle*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Nancy, le 25 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

**ADVOLIS**

**BATT AUDIT**



Hugues de NORAY



Nicolas AUBRUN



Pascal FRANCOIS